

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

**Division Métiers
Bureau Achats Marché
Cellule Contractualisation**
Téléphone : (+689) 40 46 45 36
Courriel : dicom-pyf-dm-bam-contract.contact.fct@intradef.gouv.fr

PROCÉDURE ADAPTÉE

ARTICLES L.2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7
DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

relative à :

L'acquisition de six (6) quads neufs au profit des Forces Armées en Polynésie française.

n° RC 5/25 du 27 février 2025

**Date limite de dépôt des offres :
Lundi 31/03/2025 à 11 heures 00 (heure locale)**

**Code nomenclature CPV : 34100000-8 (véhicule à moteur)
Code PCE : 6066700000 (ANS CYCLES)
Code GM : 34.01.10 (Motocycle, quad, vélos et autres véhicules à 2 roues)**

Compte tenu des nombreux dysfonctionnements impactant PLACE, il est fortement recommandé aux soumissionnaires de transmettre une copie de sauvegarde sur support informatique USB comme cela est prévu dans le présent règlement de la consultation (cf V.3)

Textes de référence :

- Ordonnance n°2023-1142 du 6 décembre 2023 portant partie législative du Code de la commande publique ;
- Décret n°2024-606 du 26 juin 2024 portant partie réglementaire du Code de la commande publique.

Le présent document comprend **14** pages numérotées de **1** à **14**, une annexe et 4 pièces jointes.

SOMMAIRE

| | | |
|---------------------|--|-----------|
| SECTION I | LE REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR | 3 |
| I.1 | Nom et adresse officiels du représentant du pouvoir adjudicateur | 3 |
| I.2 | Contenu du dossier de consultation | 3 |
| I.3 | Adresse auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues | 4 |
| I.4 | Adresse auprès de laquelle les documents réglementaires peuvent être consultés | 4 |
| I.5 | Adresse auprès de laquelle les guides pratiques de la dématérialisation des marchés publics peuvent être consultés | 4 |
| I.6 | Engagements RSE du ministère des Armées | 4 |
| SECTION II | CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ PUBLIC | 5 |
| II.1 | Objet de la procédure | 5 |
| II.2 | Allotissement | 5 |
| II.3 | Montants du marché | 5 |
| II.4 | Durée du marché | 5 |
| II.5 | Durée de validité des offres | 5 |
| II.6 | Modification du marché public | 5 |
| SECTION III | CONDITIONS DE LA CONSULTATION | 5 |
| III.1 | Procédure et forme du marché | 5 |
| III.2 | Unité monétaire | 6 |
| III.3 | Langue utilisée | 6 |
| SECTION IV | TRANSMISSION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE) AUX SOUMISSIONNAIRES | 6 |
| IV.1 | Retrait du DCE par voie dématérialisée | 6 |
| IV.2 | Retrait du DCE dans les locaux de la DICOM PF | 7 |
| SECTION V | MODALITÉS DE PRÉSENTATION ET DE DÉPÔT DES OFFRES | 8 |
| V.1 | Présentation de l'offre | 8 |
| V.2 | Dépôt des offres par voie dématérialisée | 8 |
| V.3 | Modalités relatives à la copie de sauvegarde | 9 |
| V.4 | Dépôt des offres papiers dans les locaux de la DICOM | 9 |
| V.5 | Appréciation des propositions | 10 |
| SECTION VI | PROPOSITION FINANCIÈRE | 11 |
| SECTION VII | CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET CHOIX DU TITULAIRE | 11 |
| VII.1 | Conditions d'attribution | 11 |
| VII.2 | Choix du titulaire | 12 |
| SECTION VIII | PARTICIPATION À LA CONSULTATION | 13 |
| SECTION IX | RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES | 13 |
| SECTION X | LITIGES ET CONTENTIEUX | 13 |
| ANNEXE I | : ETIQUETTE DE L'ENVELOPPE – PRÉSENTATION DE L'OFFRE | 14 |

Liste des pièces jointes au présent règlement de la consultation :

- ▶ pièce jointe n° 1 : la lettre de candidature (imprimé DC1) ;
- ▶ pièce jointe n° 2 : la déclaration du candidat (imprimé DC2) ;
- ▶ pièce jointe n° 3 : l'acte d'engagement (partie n°1) ;
- ▶ pièce jointe n° 4 : l'acte d'engagement (partie n°2).

La participation à la procédure vaut acceptation sans restriction des dispositions du présent règlement de la consultation.

SECTION I LE REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1 Nom et adresse officiels du représentant du pouvoir adjudicateur

MINISTÈRE DES ARMÉES

Direction du commissariat d'outre-mer
de Polynésie française

Le directeur du commissariat d'outre-mer en Polynésie française est le représentant du pouvoir adjudicateur (RPA) désigné par l'arrêté du 22 juin 2007 modifié portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataires des marchés publics et des accords-cadres au ministère des armées.

La Direction du commissariat d'outre-mer de Polynésie française agit pour toutes les formalités concernant :

- Le lancement de la consultation ;
- La notification du marché;
- La non reconduction du marché;
- La résiliation du marché;
- La modification du marché;
- Le suivi administratif du marché;
- Le règlement amiable.

I.2 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) transmis se compose des documents suivants :

- le présent règlement de la consultation et ses pièces jointes ;
- le cahier des clauses particulières et ses annexes.

Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Compte tenu des dispositions de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique et afin d'être tenu informés des compléments ou rectificatifs éventuels au dossier de consultation mis en ligne sur le profil d'acheteurs (<http://www.marches-publics.gouv.fr>), il est recommandé aux opérateurs économiques téléchargeant le DCE de renseigner au minimum le champ relatif à l'adresse courriel.

Cette adresse doit être utilisée pendant toute la durée de la procédure. Elle permet aux candidats d'être tenus informés des compléments ou rectificatifs éventuels au dossier de consultation mis en ligne sur le profil d'acheteurs.

Le représentant du pouvoir adjudicateur n'émettra plus de modificatif au DCE à partir de six (6) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres.

I.3 Adresse auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues

Au cas où certains points de détails à caractère administratif et technique leur paraîtraient insuffisamment précis ou omis, les candidats sont tenus de provoquer toutes les explications en posant leurs questions sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse <http://www.marches-publics.gouv.fr> via la consultation.

En cas de dysfonctionnement de la plate-forme, les candidats devront prendre contact avec l'acheteur en charge de la passation de la procédure et dont les coordonnées se trouvent en page de garde du présent document.

I.4 Adresse auprès de laquelle les documents règlementaires peuvent être consultés

Les candidats peuvent consulter les textes en vigueur et le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG/FCS) sur le site Internet <http://www.legifrance.gouv.fr>.

I.5 Adresse auprès de laquelle les guides pratiques de la dématérialisation des marchés publics peuvent être consultés

La DAJ édite un guide de la dématérialisation des marchés publics pour accompagner acheteurs et opérateurs économiques dans le processus de dématérialisation de la procédure de passation des contrats de la commande publique sur le site internet :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/dematerialisation-commande-publique> ;

<https://www.economie.gouv.fr/daj/presentation-candidatures-2019>.

I.6 Engagements RSE¹ du ministère des Armées

Le ministère des Armées est engagé dans une démarche d'achats responsables avec l'obtention des labels « Égalité professionnelle femmes hommes » et « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » (RFAR).

Des informations complémentaires sur les engagements du ministère des Armées et les démarches de labellisation sont disponible sur le site www.achats.defense.gouv.fr

En outre, ce site a pour objectifs d'accueillir, orienter et informer les entreprises intéressées par les achats émanant du ministère des Armées. Le site publie une information actualisée sur les avis d'appels publics à la concurrence des services acheteurs du ministère par interface avec la plateforme des achats de l'État (PLACE), les prévisions d'achats du ministère et les demandes d'information (DI/RFI) ainsi que les données essentielles.

¹ Responsabilité sociétale des entreprises

SECTION II CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ PUBLIC

II.1 Objet de la procédure

La procédure a pour objet l'acquisition de six (6) quads neufs au profit des Forces Armées en Polynésie française.

Le marché public relève de la catégorie des marchés de fournitures et services dont :

* le Code CPV est le : 34100000-8 : véhicule à moteur (nomenclature européenne règlement n° 213/2008 de la Commission du 28 novembre 2007) ;

* le Groupe de marchandise est le : 34.01.10 (Motocycle, quad, vélos et autres véhicules à 2 roues).

Les caractéristiques techniques des prestations figurent de l'article 13 à 15 et en annexe 1 du cahier des clauses particulières n°5/25 (CCP).

II.2 Allotissement

En raison de son objet, et conformément à l'article L 2113-10 du Code de la commande publique, le présent marché n'est pas alloti.

II.3 Montants du marché

Le marché public est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 85 000 euros HT (ou 10 143 198 XPF).

À titre indicatif, le besoin est estimé à un montant de 64 790 euros HT (ou 7 731 503 XPF).

II.4 Durée du marché

Il débute à sa date de notification jusqu'à l'extinction de la garantie minimale des quads indiquée à l'acte d'engagement (au minimum 12 mois).

II.5 Durée de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de la réception des offres.

II.6 Modification du marché public

Les cas de modification du marché public sont ceux précisés à l'article 9 du CCP.

SECTION III CONDITIONS DE LA CONSULTATION

III.1 Procédure et forme du marché

Le présent marché public est passé selon la procédure adaptée. À ce titre, il est soumis aux dispositions des articles L.2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique.

Il entre dans la catégorie des marchés de fournitures et services. Il est passé sous la forme d'un marché simple.

III.2 Unité monétaire

L'unité monétaire souhaitée par l'administration est le franc Pacifique (XPF).

Toutefois, si l'euro se substitue au franc Pacifique, le taux de conversion légal (qui s'élève aujourd'hui à 0,00838 € pour 1 francs pacifique) sera appliqué.

III.3 Langue utilisée

Tous les documents constituant ou accompagnant l'offre et la candidature doivent impérativement être rédigés en langue française.

SECTION IV TRANSMISSION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE) AUX SOUMISSIONNAIRES

Le DCE à retirer comprend :

- le présent règlement de Consultation ;
- le Cahier des Clauses Particulières (CCP) et son annexe ;
- les Actes d'Engagement : AE1 e AE2 avec son bordereau de prix ;
- les formulaires DC1 et DC2.

Si le candidat constate que le dossier est incomplet, il est invité à demander dans les meilleurs délais à l'acheteur de le compléter.

IV.1 Retrait du DCE par voie dématérialisée

Depuis le 1er octobre 2018, la dématérialisation concerne toutes les procédures d'achats de l'Etat.

C'est pourquoi le retrait du DCE par voie dématérialisée est à privilégier.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) peut être téléchargé gratuitement sur la PLateforme des Achats de l'Etat (PLACE) :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Pour cela, il faut s'identifier dans la rubrique « Je m'identifie/je m'inscris » puis rechercher la consultation dans « Toutes les consultations » dans le menu fonctionnel latéral, en indiquant **DICOM_Vehicule_quad** dans le champ « Référence » et cliquer sur « Lancer la recherche ». Depuis la page de résultats, cliquer sur « Accéder à la consultation ».

Le candidat peut prendre connaissance des modalités d'inscription dans le « guide d'utilisation-entreprise », situé dans le champ « aide » de la plateforme.

Les modifications éventuelles apportées via cette plateforme à la consultation seront automatiquement envoyées aux soumissionnaires qui ont téléchargé le DCE sur l'adresse électronique enregistrée lors de l'inscription sur la Place.

L'administration se réserve le droit de modifier la consultation, au plus tard sept (07) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir porter de réclamation à ce sujet.

Les sociétés peuvent déposer leurs questions via cette plateforme et recevoir les réponses par ce même biais à la rubrique « Question ».

Lorsque le candidat souhaite poser plusieurs questions, il peut joindre à son message électronique sur la plateforme www.marches-publics.gouv.fr une pièce comptant l'ensemble des questions.

Les questions posées ne sont pas visibles par les autres candidats ayant téléchargé le dossier de consultation des entreprises. Seule l'administration concernée en a connaissance. De même, les réponses apportées par l'administration à ces questions ne mentionnent pas l'identité des candidats qui en sont à l'origine. Ces réponses seront communiquées à l'ensemble des entreprises ayant téléchargé le DCE.

Le candidat fera parvenir ses questions en temps utile pour permettre à l'administration le traitement de ces dernières et une publication des réponses sur la plateforme dans un délai maximum de sept (07) jours calendaires, avant la date limite de réception des offres.

Afin de pouvoir télécharger et lire les documents mis à disposition par la personne publique, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants ; .zip, .pdf, .doc et.xls (enregistrés sous Office 2003 / Windows ou tout logiciel permettant d'enregistrer de manière conforme sous ces formats).

La signature électronique de l'offre n'est pas exigée.

L'offre doit être établie obligatoirement sur les imprimés joints au présent DCE.

Les fac-similés de signature sont acceptés.

IV.2 Retrait du DCE dans les locaux de la DICOM PF

A défaut de retirer le dossier par voie dématérialisée, ce dernier pourra être retiré à l'adresse et aux heures suivantes :

Ministère des armées
Direction du commissariat d'outre-mer
Groupement de soutien commissariat de Polynésie française
Division métier/Bureau Achats-Marchés /cellule
contractualisation
Quartier LCL BROCHE
BP 9211 – 98716 PIRAE TAHITI - POLYNESIE FRANCAISE
☎ 40.46.45.36 ou 40.46.32.63
dicom-pyf-dm-bam-contract.contact.fct@intradef.gouv.fr

le lundi, mardi et jeudi de 08h00 à 11h00 et de
13H30 à 15H00 le mercredi et vendredi de 08h00 à
11h00

L'accès se fera par l'entrée principale du camp LCL BROCHE, dans les locaux du GSC/DICOM PF/BAM muni d'une pièce d'identité.

Exceptionnellement sous ce mode de retrait du DCE, le candidat souhaitant poser une ou plusieurs questions peut rédiger un courrier électronique à l'adresse fonctionnelle citée ci-dessus.

SECTION V MODALITÉS DE PRÉSENTATION ET DE DÉPÔT DES OFFRES

V.1 Présentation de l'offre

L'offre contiendra les documents suivants :

- **le formulaire DC1** intitulé « lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses « co-traitants » daté et signé ;
- **le formulaire DC2** intitulé « déclaration du candidat » (le soumissionnaire doit obligatoirement remplir de manière exhaustive les cases C1, D et F du document) ; ce formulaire doit faire apparaître, si nécessaire au moyen de documents complémentaires, tout élément permettant d'apprécier :
 - la capacité financière du candidat (déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire relatif aux services et fournitures faisant l'objet du présent marché réalisé au cours des trois derniers exercices) ;
 - la capacité technique, à travers une présentation des effectifs et des moyens matériels du candidat disponibles pour l'exécution des prestations pour lequel le candidat soumissionne ;
 - la capacité professionnelle à partir des certifications de qualité détenues et/ou de ses références pour les services faisant l'objet du marché, au cours des deux dernières années, ou à partir de tout autre moyen ;
- **les actes d'engagement (parties n°1 et 2)** sur papiers dûment renseignés (nom, prénom), signés et datés par la personne habilitée à contracter au nom de la société et revêtus du cachet de l'entreprise ;
- **un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) IBAN** tel qu'il est inscrit sur l'acte d'engagement ;
- **les attestations fiscales et sociales** certifiant que le soumissionnaire a satisfait aux obligations fiscales et sociales* ;
- **l'extrait Kbis du registre du commerce datant de moins de six (06) mois ;**
- **tous documents publicitaires ou commerciaux** que le candidat jugera utile de fournir notamment en complément du dossier technique ;
- **le dossier technique** comprenant le descriptif et la documentation technique relatifs aux quads proposés.

** Le marché est notifié au soumissionnaire retenu sous réserve que celui-ci produise dans un délai de huit (8) jours calendaires, à compter de la date d'envoi de la demande (horodatage) par l'acheteur les documents suivants :*

- *les attestations des organismes fiscaux et sociaux ;*
- *l'attestation d'assurance ;*

V.2 Dépôt des offres par voie dématérialisée

La remise des offres par voie dématérialisée doit être privilégiée.

Chaque fichier à télécharger doit être au format « pdf ».

Pour la version dématérialisée, le logiciel « PLACE » a été conçu de telle sorte que chaque utilisateur puisse renseigner les informations requises de façon autonome sur le site : www.marches-publics.gouv.fr en suivant le procédé ci-dessous :

Dans le module « Annonces / Consultations en cours » situé dans le menu fonctionnel latéral, sélectionner « Recherche avancée ». Dans le champ « Référence » indiquer la référence de la consultation :

DICOM_Vehicule_quad et cliquer sur « Lancer la recherche ». Depuis la page de résultats, cliquer sur « Accéder à la consultation » pour accéder à la page de détails de la consultation puis aller à la rubrique « Dépôt ».

Un guide d'utilisation à destination des candidats est disponible sur le site dans l'onglet « Aide ».

En cas de difficulté, il est possible de contacter un acheteur en charge de la procédure dont les coordonnées téléphoniques et électroniques figurent à la SECTION IX du présent règlement de consultation.

La date et l'heure limites de fin de téléchargement de la soumission sur le site Internet « PLACE » sont fixées au :

Lundi 31 mars 2025 à 11 heures, heure locale

Important : il est recommandé à tous les candidats de tenir compte des délais de téléchargement.

V.3 Modalités relatives à la copie de sauvegarde

Le candidat est fortement incité à effectuer une copie de sauvegarde sur support électronique (**clé USB uniquement**). Cette copie du pli est destinée à se substituer en cas d'anomalie aux dossiers de candidature et d'offre transmis par voie électronique à l'acheteur.

Cette copie de sauvegarde est transmise dans les délais impartis pour la remise des plis. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'il est détecté un virus par l'acheteur lors de la transmission du pli électronique ;
- en cas de défaillance du système informatique supportant la dématérialisation.

V.4 Dépôt des offres papiers dans les locaux de la DICOM PF

A défaut de dépôt de l'offre sur le site Internet PLACE, celle-ci peut exceptionnellement être transmise « sous pli cacheté » comportant une enveloppe intérieure également cachetée. Ces enveloppes doivent être présentées conformément aux dispositions des paragraphes suivants.

Le pli doit impérativement parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Ministère des armées
Direction du commissariat d'outre-mer de Polynésie française
Groupement de soutien commissariat
Division Métiers/Bureau Achats-Marchés/Cellule contractualisation
Quartier LCL BROCHE
BP 9211 - 98716 PIRAE CMP TAHITI - POLYNESIE FRANCAISE
☎ 40.46.45.36 ou 40.46.32.63**

dicom-pyf-dm-bam-contract.contact.fct@intradef.gouv.fr

- en recommandé avec accusé de réception par voie postale ;

- **ou** déposé, contre récépissé, dans les conditions de délais et d'horaires précisées au règlement de consultation.

Toute offre parvenue hors délai est jugée irrecevable et doit être retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte.

Il est recommandé à tout soumissionnaire de tenir compte des délais d'acheminement postaux pour l'envoi de son pli.

Les offres doivent être transmises ou déposées par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception par l'administration concernée.

La date et l'heure limites de réception du pli sont fixées au :

Lundi 31 mars 2025 à 11 heures, heure locale

Important : la date faisant foi est la date de réception du pli et non la date d'envoi.

V.4.1 Enveloppe extérieure

L'offre sera transmise « sous pli cacheté » avec les mentions suivantes :

**Ministère des armées
Direction du commissariat d'outre-mer de Polynésie française
Groupement de soutien commissariat
Division Métiers/Bureau achats-marchés/Cellule contractualisation
BP 9211 – 98716 PIRAE TAHITI - POLYNESIE FRANCAISE
Concernant :
« L'acquisition de six (6) quads neufs au profit des Forces Armées en Polynésie française »**

« NE PAS OUVRIR PAR LE BUREAU COURRIER »

V.4.2 Enveloppe intérieure

L'offre doit être transmise « sous pli cacheté » conformément à l'annexe I du présent RC.

V.5 **Appréciation des propositions**

Conformément aux articles L.2152-1 à L.2152-4, l'attention des soumissionnaires est appelée sur le fait que les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables sont éliminées. Toute offre en deçà des exigences techniques spécifiées dans le cahier des clauses techniques particulières est rejetée.

Une offre peut être qualifiée d'inappropriée si elle apporte une réponse sans rapport avec le besoin du représentant du pouvoir adjudicateur et peut, en conséquence, être assimilée à une absence d'offre.

Une offre est irrégulière si celle-ci, bien qu'apportant une réponse au besoin, est incomplète ou ne respecte pas les exigences formulées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans les documents de la consultation.

Enfin, une offre est inacceptable si les conditions qui sont prévues pour son exécution méconnaissent la législation en vigueur, ou si les crédits budgétaires alloués au marché après évaluation du besoin à satisfaire ne permettent pas au représentant du pouvoir adjudicateur de la financer.

SECTION VI PROPOSITION FINANCIÈRE

L'offre de prix du soumissionnaire, à remplir dans l'annexe de prix de l'acte d'engagement (partie 2-AE2), doit obligatoirement faire mention :

- du prix hors-taxe (HT) en FCP ;
- du taux de T.V.A à appliquer pour la fourniture.

Ce document doit être revêtu de la signature originale de la personne représentant la société.

Pour les offres papiers, le fichier doit être envoyé en version Excel par mail à cette adresse :

dicom-pyf-dm-bam-contract.contact.fct@intradef.gouv.fr

SECTION VII CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET CHOIX DU TITULAIRE

VII.1 Conditions d'attribution

L'offre du soumissionnaire doit être conforme au cahier des clauses particulières pour être étudiée.

Lors de l'étude des offres, le représentant du pouvoir adjudicateur retient l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, chacun d'eux étant noté comme suit :

- ▶ P : critère « prix » : noté sur 60 points ;
- ▶ Vt : critère « valeur technique » : noté sur 30 points ;
- ▶ Ve : critère « valeur environnementale » : noté sur 10 points.

Les offres non conformes sont éliminées.

Les critères d'attribution et leurs calculs sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

| CRITERES | MÉTHODE DE CALCUL | NOTE |
|--|--|------|
| Prix : 60 points (soit 60 % de la notation) | <u>Prix</u> <u>Formule de calcul</u> : Note = (offre la plus basse / offre du soumissionnaire à noter) x 60 points | 60 |

| | | |
|--|---|----|
| Valeur technique : 30 points (soit 30 % de la notation) | <p><u>Garantie contractuelle : 10 points</u> L'évaluation de la garantie contractuelle consiste en une comparaison de la durée des garanties proposées par les différents soumissionnaires. Formule de calcul : Note = (durée de la garantie de l'offre du soumissionnaire à noter / durée de garantie la plus longue proposée par les soumissionnaires x 10 points)</p> <p><u>Puissance de la motorisation : 5 points</u> L'évaluation de la puissance consiste en une comparaison des puissances réelles exprimées en Ch DIN parmi les véhicules proposés. Formule de calcul : Note = (puissance moyenne des quads proposée dans l'offre du soumissionnaire à noter / puissance moyenne proposée la plus importante des quads proposés par les soumissionnaires x 5 points)</p> | 15 |
| | <p><u>Délai maximum de livraison proposé dans l'offre du soumissionnaire</u></p> <p><u>Formule de calcul :</u> Note = (délai le plus court proposé par les soumissionnaires / délai de livraison proposé dans l'offre du soumissionnaire à noter) x 15 points</p> | 15 |
| valeur environnemental : 10 points (soit 10 % de la notation) | <p><i>Description des mesures mise en œuvre par le candidat pour répondre aux enjeux environnementaux et réduire l'empreinte carbone de son activité liée au présent marché.</i> Pollution : L'évaluation de la pollution émise consiste en une comparaison des émissions de « CO² mixte » exprimées en g/Km entre les véhicules proposés. <u>Formule de calcul :</u> Note = (moyenne des émissions la plus basse des quads proposés par les soumissionnaires / émission moyenne des quads proposés par le soumissionnaire à noter x 10 points)</p> | 10 |

VII.2 Choix du titulaire

A l'issue de leur étude, les offres sont classées en fonction des notes obtenues. Le candidat dont l'offre est classée la première est le titulaire pressenti.

SECTION VIII PARTICIPATION À LA CONSULTATION

La participation à la présente consultation vaut acceptation sans restriction du présent règlement de consultation ainsi que du cahier des clauses particulières.

En cas de non transmission des documents exigés avant la notification :

Si l'attributaire pressenti ne peut fournir dans un délai de 8 jours calendaires à compter de l'envoi de la demande (l'horodatage de la PLACE faisant foi), les certificats et attestations demandées et/ou les documents décrits dans la section V, son offre sera rejetée et le soumissionnaire éliminé.

Le soumissionnaire dont l'offre est classée immédiatement après lui est alors sollicité pour produire ces documents dans l'optique de lui attribuer le marché public. Cette procédure est reconduite dans l'ordre de classement des offres décidé par le représentant du pouvoir adjudicateur.

SECTION IX RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire (administratif et technique) nécessaire au cours de leur étude, les candidats pourront prendre contact avec :

Ministère des armées
Groupement de soutien de la base de défense
Direction du commissariat d'outre-mer de Polynésie française
Division Métiers / Bureau Achats-Marchés / Cellule contractualisation
 dicom-pyf-saf-bam-contracts.contact.fct@def.gouv.fr

ADJ Jérôme ANCELET – Acheteur de la cellule contractualisation du Bureau Achats-Marchés
Tél : 40 46 45 36
CR1 JEAMS FABRE – Chef du Bureau Achats-Marchés
Tél : 40 46 32 62

SECTION X LITIGES ET CONTENTIEUX

Le tribunal compétent pour le règlement des litiges est le tribunal administratif de la Polynésie française à Papeete. Le présent contrat est régi par le droit français. La langue utilisée est le français.

ANNEXE I : ETIQUETTE DE L'ENVELOPPE – PRESENTATION DE L'OFFRE

| | |
|---|---|
|  MINISTÈRE DES ARMÉES <i>Liberté Égalité Fraternité</i> | DIRECTION DU COMMISSARIAT D'OUTRE-MER DE POLYNESIE FRANCAISE BP 9211 98 716 PIRAE TAHITI POLYNESIE FRANCAISE |
| NE PAS OUVRIR AVANT LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS | |
| <p style="text-align: center;">MARCHÉ PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE</p> <p style="text-align: center;">Concernant :</p> <p style="text-align: center;">« L'acquisition de six (6) quads neufs au profit des Forces Armées en Polynésie française »</p> | |
| <p style="text-align: center;"><u>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :</u> (cachet)</p> | |
| <p style="text-align: center;"><u>DOCUMENTS CONTENUS DANS L'ENVELOPPE :</u> (cocher les cases)</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Lettre de candidature – DC1<input type="checkbox"/> Déclaration du candidat – DC2<input type="checkbox"/> Acte d'engagement (parties n°1 et 2)<input type="checkbox"/> Dossier technique<input type="checkbox"/> Tous documents publicitaires ou commerciaux<input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) <u>IBAN</u><input type="checkbox"/> Attestations sur l'honneur fiscales et sociales<input type="checkbox"/> Extrait Kbis du registre du commerce datant de moins de six (06) mois | |
| <p style="text-align: center;"><u>DATE LIMITE DE REMISE DE L'OFFRE :</u></p> <p style="text-align: center;">Lundi 31 mars 2025 à 11h00, heure locale</p> | |